



# FINALE DEPARTEMENTALE EQUIPES FEDERAL A et B GAF 30 et 31 Mars 2019 Gymnase Leopold Louchard, 170 rue de Paris, Quartier Voisinlieu, 60000 BEAUVAIS

## RÉGLEMENTATION :

- Application du règlement technique en vigueur : Se référer à la brochure générale et au règlement technique GAF 2018/2019
- Les droits d'engagements sont à envoyés au Comité de l'Oise : Interdiction de matcher si les droits d'engagements ne sont pas réglés avant la compétition (14€/équipe)
- Les gymnastes et les entraîneurs devront être en tenue réglementaire sur le plateau de compétition.
- Les forfaits pour cette compétition sont à déclarer via l'extranet du site de la FFG, rubrique EngaGym.
- Les équipes fédérales B souhaitant déclarer forfait pour la compétition interdépartementale devront le faire suite à la lecture du palmarès départemental. En l'absence de ce forfait, les gymnastes qualifiées seront automatiquement engagées pour l'étape suivante.
- Les licences doivent pouvoir être présentées, via l'application PhotoGym.

## ÉCHAUFFEMENT :

L'échauffement général sur aire d'échauffement sera accessible 30 mn avant le début de compétition. A l'agrès, le temps d'échauffement est de 3mn selon la Lettre FFGym GAF 2018/2019.

## MUSIQUES :

Les musiques sont, comme demandé dans la brochure régionale, à **mettre en ligne sur DJGym**. Merci de respecter cette procédure afin de faciliter l'organisation de la compétition. En cas de problème, merci de prévoir d'avoir vos musiques sur clé USB.

Bonne compétition à tous.

FIRPION Elodie.